



## SOMMAIRE

### DOSSIER

#### Dernières actualités communautaires

- Négociation Union Européenne / Royaume-Uni sur les TAC 2021
- Avis scientifiques sur les TAC 2022
- Mesures techniques dans les eaux britanniques
- Révision du cadre du Contrôle des Pêches

### NEWS

- Premiers retours sur les débuts de la campagne AFishMoi

### PORTRAIT

- Thierry Monfort et Mickaël Roget, Bara Breizh, armement Bigouden, Le Guilvinec (Finistère)

#### LA LETTRE D'INFORMATION DES PÊCHEURS DE BRETAGNE

Directeur de Publication : Yves Foëzon.  
Rédaction : Marion Fiche, Thomas Rimaud, Jean-Marie Robert, Djamel Bentaleb.  
Conception, et mise en page Karbone Studio.  
Cette lettre est téléchargeable sur le site internet  
[www.pecheursdebretagne.eu](http://www.pecheursdebretagne.eu)

# Peut encore mieux faire !

## ÉDITO

En ce début d'été, le ciel semble s'éclaircir pour le monde de la pêche. L'accord sur les quotas entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne est en cours de finition et c'est une très bonne chose. Une fois négocié et approuvé, il devrait permettre des échanges de quotas entre les principaux pays producteurs, à savoir l'Espagne, l'Irlande, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas.

Les discussions entre les principales Organisations Professionnelles européennes vont donc bon train. *Les Pêcheurs de Bretagne* sont bien évidemment en première ligne pour négocier avec leurs homologues des volumes de prises en augmentation. Avec deux objectifs sur le terrain : mieux pêcher et mieux valoriser les produits.

L'horizon semble d'autant plus dégagé depuis la réouverture des restaurants et la hausse des prix qui en a découlé. Les équipages sont soulagés ! Et il faut absolument apprendre à se réjouir des rares bonnes nouvelles. Surtout actuellement.

Pourtant, les pêcheurs pourraient avoir une encore meilleure visibilité sur l'avenir, si les ressources étaient estimées plus régulièrement. Cela leur éviterait de constater sur le terrain une discordance évidente entre une ressource abondante et des quotas qui diminuent (exemple

du thon germon) ou restent bas (exemple de la raie brunette) et même des interdictions de capture (cas du pocheteau gris). Pour mieux coller à la réalité, il serait important de réduire le décalage entre les études scientifiques sur la ressource et les décisions de quotas. Il faudrait certainement pouvoir passer progressivement de N-3 à N-1. Mais cela nécessiterait un fort engagement des politiques et un intérêt accru pour la pêche. C'est loin d'être le cas. La place des pêcheurs dans les futures Aires marines protégées en est un parfait exemple. On en parle beaucoup mais on ne leur propose rien de concret. Leur territoire de pêche se réduit peu à peu et les professionnels guettent les moindres progrès. Il reste énormément à faire...

Soazig Palmer-Le Gall  
Présidente du Conseil d'administration  
de *Les Pêcheurs de Bretagne*

# LE DOSSIER...

## Dernières actualités communautaires

### Négociation Union Européenne / Royaume-Uni sur les TAC 2021

Comme si les tractations générales sur le Brexit n'avaient pas déjà assez duré, il aura fallu plus de 5 mois supplémentaires au Royaume-Uni et à l'Union Européenne pour conclure un accord sur les niveaux de TAC 2021 des stocks conjointement gérés et leurs conditions annexes ! S'agissant d'une grande première, de nombreux points de méthode susceptibles de perdurer pour les prochaines années ont considérablement ralenti les échanges de vues déjà retardés en raison de la signature tardive de l'Accord de Commerce et de Commercialisation le 24 décembre 2020.

La recherche de convergences avec les Britanniques a été très tôt érigée en priorité politique et, outre le niveau du TAC, deux sujets particuliers ont principalement fait l'objet d'un achoppement : les mesures techniques, en particulier celles applicables en mer Celtique, et la méthode utilisée pour procéder aux déductions de quotas en lien avec l'obligation de débarquement. Ces deux sujets, parmi d'autres, feront l'objet de travaux spécifiques au sein du Comité Spécialisé UE-RU, dont les travaux devraient démarrer en juillet.

Pour le reste, les résultats chiffrés amènent comme d'habitude leur lot de bonnes et de mauvaises nouvelles (voir tableau ci-contre). Plusieurs évolutions de TAC sont à mettre en lien direct avec les avis émis par les scientifiques (boudroies VII - VIII : + 8%, cardine VII-VII : -2%), à la manière des traditionnelles négociations que nous connaissons dans le cadre des Conseils des Ministres de fin d'année. Toutefois, la fixation de certains TAC a fait l'objet de négociations plus politiques, à l'instar du TAC pour les raies VI-VII, pour lequel la méthode de gestion des différentes espèces au sein d'un même TAC a fait l'objet de divergences et a abouti à une baisse de 5%, malgré plusieurs avis scientifiques positifs.

Ces différentes évolutions viendront se cumuler avec les nouvelles rétrocessions actées au profit du Royaume-Uni. Le TAC de raies VI-VII pour l'UE à 27 correspondra ainsi en définitive à une baisse de 9%. Pour certains stocks (chinchards ouest, flétan noir IV-VI), nos possibilités de baisse seront majorées du fait de l'absence d'accord avec les Iles Féroé, et de la diminution des cessions traditionnellement réalisées vers la Norvège.

S'agissant d'une négociation conduite pour le compte de l'Union Européenne auprès d'un pays tiers, c'est la Commission Européenne qui était en charge de la négociation avec le Royaume-Uni, sur la base d'un mandat défini par le Conseil des Ministres. Alors que les positions de la Commission se durcissent et se verdissent année après année, ce changement de méthode ne manquait pas de nous inquiéter. Malgré de fréquents et réguliers points d'informations de la DPMA, nos nombreuses craintes n'ont pas été dissipées, et force est de constater que l'influence de notre ministre pour la défense de nos intérêts, comme celle des autres Etats membres, a diminué.

STOCK	TAC 2020	TAC 2021	EVOLUTION 2021/2020
Boudroie 7	35 299	38 123	+8%
Cabillaud 7bc-ek	805	805	Statu quo
Cardine 7	18 732	18 365	-2%
Chinchards 5b-6-7-8	69 017	70 254	+2%
Eglefin 7-8	10 859	15 000	+38%
Lieu jaune 7	12 163	9 426	-23%
Lieu noir 5b-6	7 340	6 175	-16%
Lingue bleue 5b-6-7	10 750	11 522	+7%
Lingue franche 6-7-8	12 196	18 356	+51%
Merlan 7b-k	10 863	10 259	-6%
Mertu 5b-6-7	63 325	55 335	-13%
Plie 7hjk	67	67	Statu quo
Raies 6-7 (hors 7d)	10 184	9 675	-5%
Raie brunette 7de	234	234	Statu quo
Raies 8	4 759	5 140	+8%
Sole 7e	1 478	1 925	+30%
Sole 7fg	1 652	1 413	-14%
Sole 7hjk	329	280	-15%

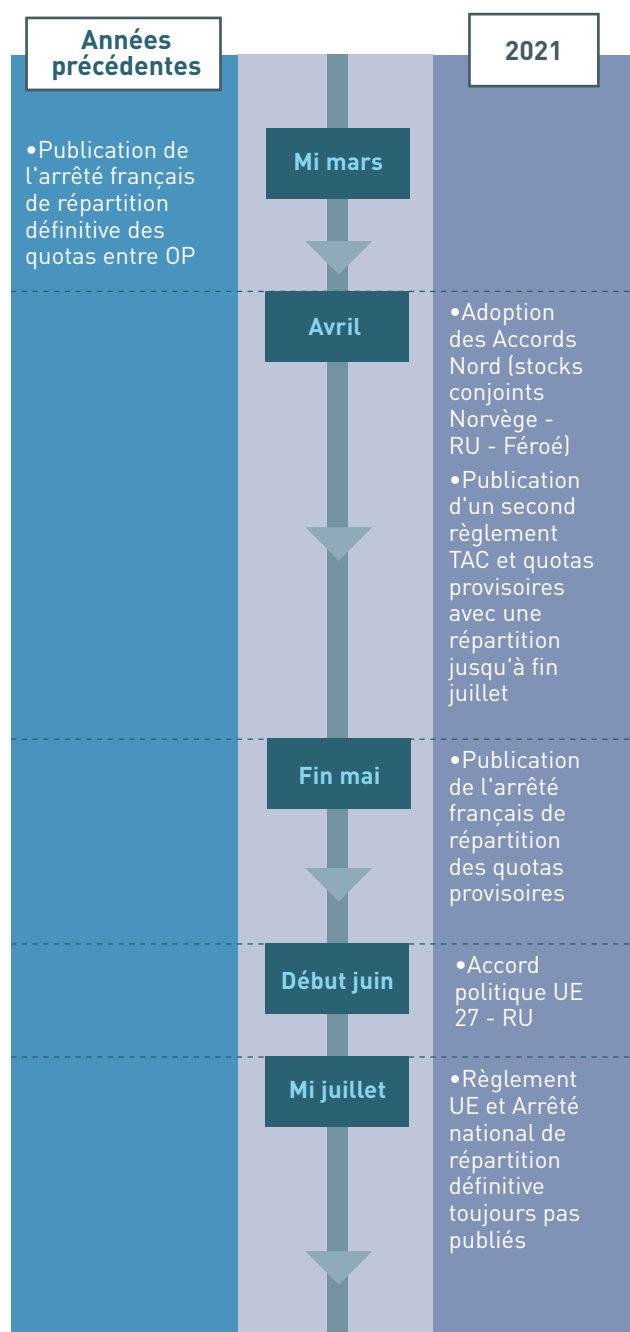
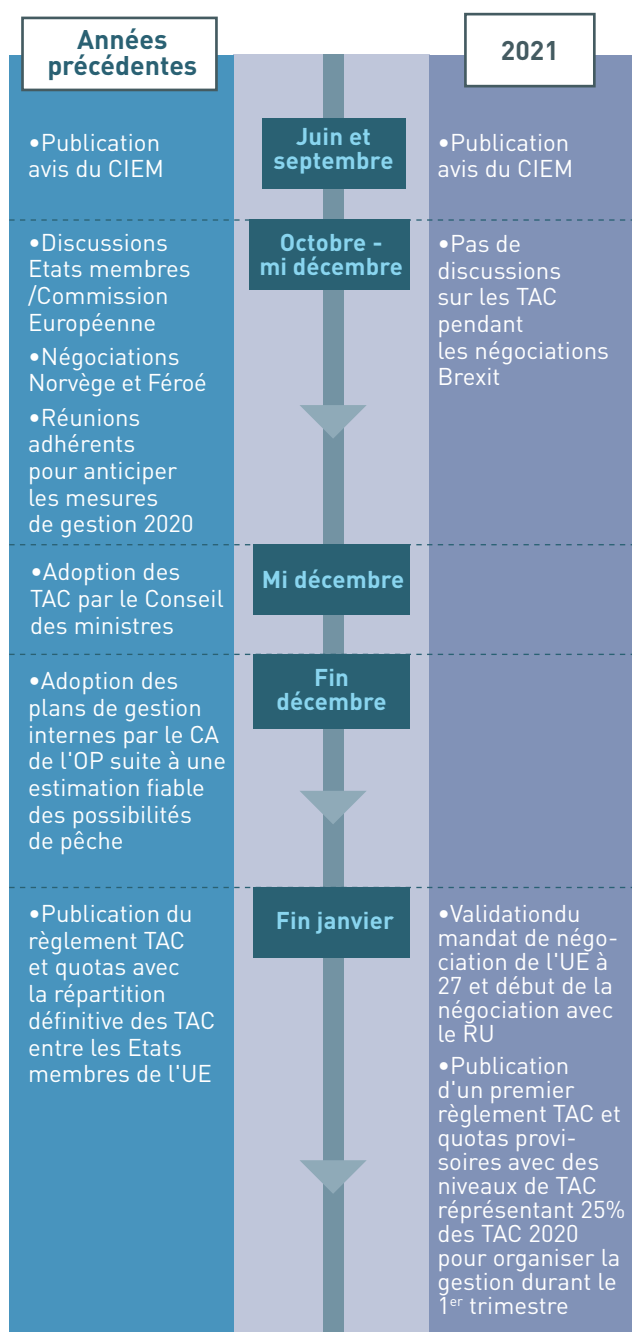
*TAC 2021 et évolution par rapport à 2020 pour les principaux stocks partagés avec le Royaume-Uni avant rétrocessions au profit de ce dernier telles que prévues par l'Accord de Commerce et de Coopération*

Même si l'obtention de cet accord contribue à diminuer nos incertitudes sur les possibilités de pêche dont nous disposerons en 2021, en permettant enfin le démarrage des travaux portant sur la répartition effective et définitive au sein de l'UE à 27, des points d'inquiétudes demeurent. En amont de la répartition entre Etats membres, les déductions de quotas souhaitées par la Commission en lien avec l'obligation de débarquement pourraient avoir des conséquences significatives. De même, il est certain que des discussions politiques poussées auront lieu pour organiser le partage, notamment à l'initiative de l'Irlande.

De manière évidente, cette première année de négociation des niveaux de quotas avec les Britanniques aura perturbé le fonctionnement classique de notre gestion des sous-quotas, en créant de nombreux retards et incertitudes, qui auront en plus impacté la réalisation des échanges de quotas entre OP (voir frise ci-dessous). Au-delà des décalages de calendrier, c'est l'ensemble des paramètres qui sous-tendent les fixations, répartitions et gestions des possibilités de pêche qui auront été modifiés cette année. Cette période marquée d'incertitudes aura évidemment aussi freiné les traditionnels échanges de quotas que nous réalisons. Nous ne sommes malheureusement pas encore à l'abri de mauvaises surprises dans le cadre de la répartition européenne de ces possibilités de pêche.

Alors que nous entamons le second semestre, nous ne sommes donc aujourd'hui toujours pas en mesure d'apprécier finement ce que seront nos possibilités de pêche définitives pour 2021.

A l'évidence, les décideurs européens ont privilégié la recherche d'un accord avec les Britanniques quitte à impacter les conditions d'activités des pêcheurs au printemps. Seul le temps pourra dire si cette stratégie a été payante... Pour 2022 et les années suivantes, il est à espérer que les décisions politiques seront accélérées dans le temps, avec un démarrage de la négociation qui interviendra plus tôt dans l'année, couplé au vraisemblable maintien d'accords méthodologiques trouvés cette année.



# Avis scientifiques sur les TAC 2022

Les premiers avis scientifiques sur les possibilités de pêche 2022 ont été publiés par le CIEM le 30 juin dernier. En voici une synthèse :

STOCK	AVIS POUR 2022	AVIS POUR 2021	% EVOLUTION
Eglefin 7	15 946	18 382	-13%
Cabillaud 6	0	0	Statu quo
Cabillaud 7	0	0	Statu quo
Merlu	75 052	98 657	-24%
Baudroies	52 936	50 130	+6%
Cardines	22 964	19 184	+20%
Lieu Noir	49 614	65 687	-24%
Lieu Jaune 8	905	1 131	-20%
Sole 8	2 233	3483	-36%
Merlan 8	2 276	2 276	Statu quo
Bar 8	3 156	3 108	+2%
Plie 7hjk	114	0	Hausse

*Avis pour les niveaux de TAC 2022 et évolution par rapport à l'avis pour 2021.  
Attention les pourcentages correspondent à la variation de l'avis et non pas à la variation des possibilités de pêche.*

## Mesures techniques dans les eaux britanniques

L'Accord de Commerce et de Coopération prévoit que le Royaume-Uni a la possibilité d'appliquer des mesures spécifiques dans ses eaux. Ainsi, les Britanniques ont annoncé la mise en place de nouvelles mesures techniques dans leurs eaux à compter du 5 septembre 2021.

### LES PRINCIPALES MODIFICATIONS À NOTER SONT :

- o L'abandon du chalut décollé (Raised Line)
- o En ZPMC (Nord 49°30') : usage obligatoire d'une partie droite (rallonge+cul) en 110mm associé à un PMC 120mm. Les autres dispositifs autorisés jusqu'alors, dont le 100mm+PMC160mm, ne peuvent plus être utilisés
- o Hors ZPMC et à l'ouest du 5°W : usage obligatoire d'un PMC 100mm associé au cul de 100mm
- o En Manche Ouest : 100mm obligatoire. La possibilité d'être au 80mm sous conditions n'existera donc plus

La démarche (unilatérale) étant totalement nouvelle, elle soulève plusieurs questions tant sur le fond que sur la forme. Plusieurs demandes d'aménagement et de modifications sont en cours auprès des Britanniques, mais à ce jour impossible de savoir si elles aboutiront.

**D'ici là, les armements qui doivent passer au 110mm (rallonge+cul) doivent anticiper les commandes de matériel pour être opérationnels le 5 septembre.**

# Révision du cadre du Contrôle des Pêches

Les discussions politiques en cours au niveau européen portant sur la révision du Contrôle des Pêches constituent certainement une des négociations très importantes du moment.

En mai 2018, la Commission Européenne a proposé une révision de ce cadre, s'inscrivant dans une supposée volonté de simplification et d'harmonisation des règles entre les différents États membres, mais aussi, de mieux contrôler les activités de l'ensemble des navires de pêche, en particulier ceux de petite taille. Cette proposition visait aussi à une mise en cohérence avec certains objectifs de la Politique Commune de la Pêche, en introduisant une obligation d'équipements de caméras à bord pour contrôler l'obligation de débarquement. Le texte proposé ne résolvait aucunement les problématiques d'arrimage séparé et de préavis pour les espèces soumises au plan de gestion, tout en supprimant toutes les exemptions au principe de la pesée au débarquement, perturbant de manière fondamentale le fonctionnement en base avancée.

Au regard de leur importance, ces sujets ont fait l'objet de nombreux travaux sous l'égide du Comité

National des Pêches et des Élevages Marins. Ils auront permis d'obtenir certaines améliorations dans le cadre de la position du Parlement Européen arrêtée début mars et du compromis adopté le 28 juin par le Conseil des Ministres. Si le contenu de ce dernier n'a pas encore été analysé en détails, nous notons un assouplissement sur l'obligation de logbook électronique pour les navires de moins de 12 mètres ainsi que sur les caméras de contrôle de l'obligation de débarquement qui ne seraient réservées qu'à certains navires de plus de 24 mètres.

Nous entrons désormais dans la phase de discussion entre Commission, Parlement et Conseil ; en espérant que les négociateurs politiques aient pleine conscience des enjeux entourant cette négociation. Ils ne sont pas seulement de l'ordre de la « contrôlabilité » mais peuvent également remettre en cause l'organisation et les coûts de fonctionnement actuels des entreprises de pêche.

## News

### Premiers retours sur les débuts de la campagne AFishMoi

Dans notre précédent numéro, nous vous informions du lancement d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux axée sur la promotion des produits de nos adhérents.

Ainsi, depuis début mars, une dizaine d'espèces ont été mises en avant au travers de publications en rapport avec leur mode de vie, d'exploitation ou encore grâce à des suggestions de recettes faciles à reproduire. A cela, s'ajoutent les « TutoFish », des vidéos courtes dans lesquelles sont fournis des conseils génériques de préparation des produits de la mer. Enfin, des reportages « De la mer à l'assiette » viennent compléter cette campagne en mettant à l'honneur une espèce emblématique d'un port de pêche et les professionnels qui la travaillent (pêcheur, mareyeur, restaurateur et autres maillons de la filière).





# P O R T R A I T

Thierry Monfort et Mickaël Roget, Bara Breizh, armement Bigouden, Le Guilvinec (Finistère)

## PLUS QUE LA MER EN HÉRITAGE

*Thierry Monfort, patron du Bara Breizh pour l'armement Bigouden, a pris sa retraite en mars dernier. Après 41 ans passés en mer, il quitte ses fonctions mais laisse un très bel héritage.*

*Il a formé son second à la perfection et l'a préparé minutieusement à prendre sa succession. Mickaël Roget, 27 ans, à son tour patron du Bara Breizh, rend hommage à son mentor...*



Ils sont aujourd'hui assis côte à côte, dans un bureau spacieux mais leurs pensées sont à la mer. Thierry Monfort et Mickaël Roget ont du mal à évoquer autre chose que leurs marées. Les souvenirs communs sont si nombreux.

Il est vrai qu'ils partagent les mêmes soucis du quotidien depuis une petite dizaine d'années. Entre eux, la complicité est évidente. Plus que ça même, Thierry n'hésite pas à évoquer une filiation : « J'ai trouvé en lui un fils spirituel et il me fallait bien l'accompagner. » Mickaël y va également de ses compliments, spontanés et sincères : « Quand j'étais second, Thierry m'a non seulement appris toutes les ficelles du métier mais il a su me faire confiance. Il m'a parfaitement formé pour assumer les grandes responsabilités que j'ai aujourd'hui. »

Il faut bien reconnaître qu'il est difficile de trouver un formateur plus aguerri que Thierry. Issu d'une famille de marins, Thierry entre à l'école de pêche à 16 ans puis embarque aussitôt diplômé. Il apprend le métier à la côtière puis choisit définitivement la pêche au large. « C'est une chasse perpétuelle car tous les jours les conditions sont différentes, précise-t-il. C'est sûr que c'est un travail physique et que les quinze jours de marée laissent des traces mais on a la chance d'avoir un très joli métier et je l'ai toujours fait avec passion. Pour moi, c'est une vraie liberté ! » Durant sa carrière, Thierry essaie plusieurs armements pour finalement poser ses filets

à l'armement Bigouden. « Avec un bon armement et un bon équipage, la marée de quinze jours passe très vite, dit-il le sourire aux lèvres. » Et Mickaël d'ajouter : « On a la confiance de nos patrons et, ça, c'est extrêmement important pour nous ! »

---

## Que les jeunes n'hésitent pas à venir voir...

---

Le joyeux binôme se lance alors dans un véritable plaidoyer en faveur du métier de pêcheur. « Quand on va dans le creux – comprenez Ouest-Irlande – on n'est pas nombreux mais là nous pouvons être rentables, explique Mickaël. On craignait le pire avec le Brexit mais j'ai l'impression que l'on s'en sort bien. Du moins pour l'instant car les choses risquent de changer dans cinq ans à la fin de la période transitoire négociée entre l'Europe et le Royaume-Uni. » Et Thierry de confirmer : « A terme, on pourrait être impacté six mois par an dans les eaux britanniques. Mais pour l'instant on reste en stand-by. » D'autant plus que le contexte de cette année n'aide pas à y voir plus clair. Confinement, baisse des approvisionnements, chute des prix... « Le confi-

nement m'a quand même donné un très bon avant-goût de la retraite, plaisante Thierry. Mais les prix ont fait du yoyo toute l'année et c'est parfois décourageant. Surtout pour attirer des jeunes. » La relève des générations compte parmi les problématiques qui lui tiennent particulièrement à cœur. Il aime notamment insister sur la formidable ambiance, la camaraderie et l'entraide qui se nouent lors des quinze jours de marée. « C'est vrai que c'est bien de retrouver la famille tous les soirs quand on travaille à la côte mais nous, on profite vraiment de nos proches pendant plusieurs jours d'affilé, insiste-t-il. La pêche hauturière, c'est sûr, c'est beaucoup de contraintes mais quelle satisfaction de retrouver sa famille après une belle pêche et des émotions incomparables en mer. Que les jeunes n'hésitent pas à venir voir... »

Mais Thierry a déjà en partie réussi son pari de passer la main à un marin plein d'avenir. « Au fil des ans, Thierry m'a donné de plus en plus de responsabilités et m'a accordé sa confiance. Je lui en serai toujours reconnaissant, reconnaît Mickaël. » Le duo semble lié à jamais. Au point qu'en juin dernier, quand Mickaël reste à terre pour accompagner le deuxième accouchement de sa femme, devinez qui sort momentanément de sa retraite pour prendre le commandement du *Bara Breizh* ? Thierry Monfort, bien-sûr ! « Si je peux filer un coup de main, j'hésite rarement. Surtout à Mickaël. » La solidarité des gens de mer n'est donc pas un mythe...

Propos recueillis par  
Djamel Bentaleb





## QUIMPER

+33(0) 2 98 10 11 11

7, rue Félix Le Dantec

Créach Gwen 29000 Quimper

## LORIENT

+33(0) 2 97 37 31 11

6, rue Alphonse Rio

56100 Lorient



Cette newsletter est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche



Retrouvez-nous sur

